

SELARL Xavier PELLEZ et Sophie PELLEZ-COURIVAUD
Commissaires de Justice Associés
6 rue Edme BOUCHARDON BP 50033
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.03.02.04
e-mail : etude@huissier52-pellez.com

SI25051402

Expédition certifiée conforme à l'Original

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



Sommaire

Séjour	9
Salon.....	13
Salle de bains	17
W.C.....	20
Mezzanine	21
Chambre	23
Garage.....	27

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE ONZE JUIN

A LA DEMANDE DE :

[REDACTED]

Agissant en vertu de :

- La Grosse dûment revêtue de la formule exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de CHAUMONT en date du 13 Février 2023 (RG n°22/00470), dûment signifié suivant acte de mon ministère en date du 23 Février 2023, définitif à ce jour ainsi qu'il en résulte d'un certificat de non-appel apposé par la Cour d'Appel de DIJON en date du 30 Mars 2023,
- Une inscription d'hypothèque judiciaire définitive en date du 13 Février 2023 publiée auprès des services de la publicité foncière le 12 Avril 2023 Volume 2023 V n°522, ensemble le bordereau rectificatif du 07 Juillet 2023 publié le 12 Juillet 2023 Volume 2023 V n°894, laquelle substitue une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire et conservatoire en date du 14 Juin 2022 publiée le 15 Juin 2022 Volume V n°906,

Après un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 26 Mai 2025 par acte de mon ministère à [REDACTED]

[REDACTED]

Ce commandement valant saisie d'un bien immobilier sur la commune de ALLICHAMPS (52130), 118 Rue des Roses, cadastré Section B n°596 « 118 Rue des Roses » pour 04 ares et 90 centiares, étant précisé que la parcelle cadastrée Section B n°596 provient d'un changement de désignation de la parcelle cadastrée Section A n°271 suivant procès-verbal du cadastre du 16 Novembre 1989 publié le même jour Volume 3764 n°3,

Acquis selon acte reçu par Maître BOISSIERE-BOINI, Notaire à WASSY (Haute-Marne), en date du 24 Mai 2019 dont une expédition a été publiée auprès des services de la publicité foncière de Haute-Marne en date du 19 Juin 2019 Volume 2019 P n°1177,

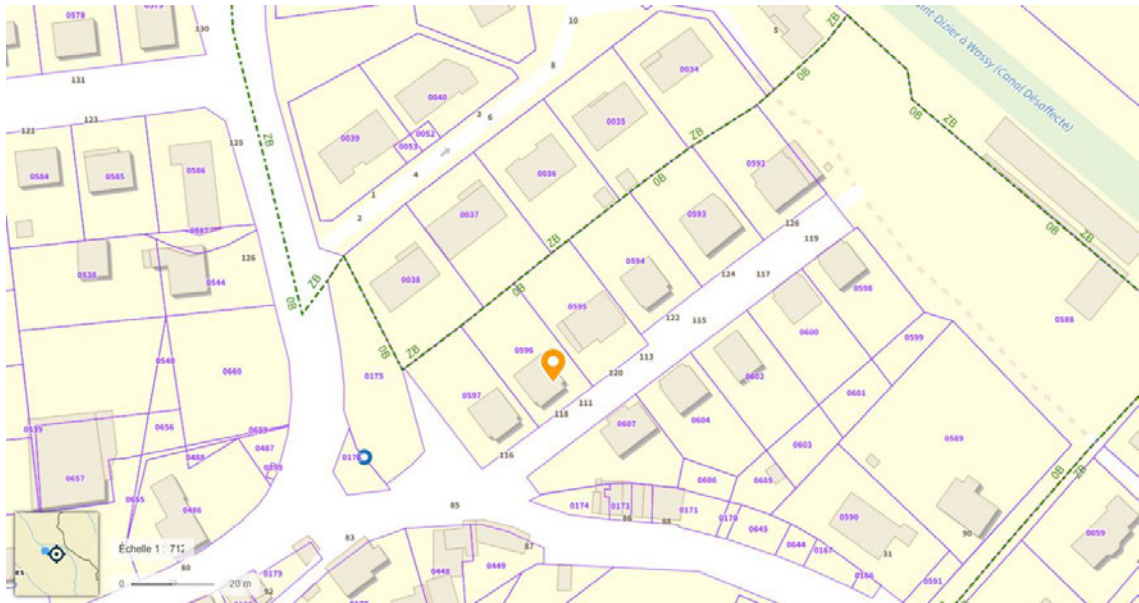
J'ai reçu mandat d'établir un Procès-Verbal de description desdits biens saisis passé le délai de huit jours après la délivrance du commandement valant saisie.

Déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Xavier PELLEZ, Huissier de Justice Associé de la SELARL Xavier PELLEZ et Sophie PELLEZ-COURIVAUD, Huissier de Justice à la résidence de CHAUMONT (52000), 6 Rue Edme BOUCHARDON,

Me suis rendu ce jour au 118, Rue des Roses à ALLICHAMPS (52130).

Là étant, et en présence de [REDACTED] qui m'ouvre les lieux, libres de tout occupant, ces derniers étant en l'état inhabitables, assisté de Mesdames Claire et Elisabeth PERNOT du Cabinet PERNOT EXPERTISES, SARL immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro B 444 639 520 et dont le siège est au 11 Avenue GOUNOD à DIJON (Côte-d'Or), chargées d'établir les diagnostics techniques requis, je dresse le présent procès-verbal de description :



L'ensemble immobilier saisi est une maison individuelle de 135,70 mètres² sur un terrain clos en friche. La maison sur trois niveaux est, à ce jour, en travaux inachevés après une longue période d'inoccupation. Elle possède des façades enduites, une toiture deux pans avec couverture en tuiles mécaniques. Les pièces à vivre sont accessibles par un escalier extérieur carrelé en façade sur rue devant puis une terrasse carrelée également en longueur et en avancée de cette façade. Un garde-corps métallique sécurise cette avancée. Cette propriété se ferme partiellement sur rue par un muret maçonné surmonté d'un barreaudage métallique ouvragé.

(Photographies n°1 à 8)



Photographie n° 1



Photographie n° 2



Photographie n° 3



Photographie n° 4



Photographie n° 5



Photographie n° 6



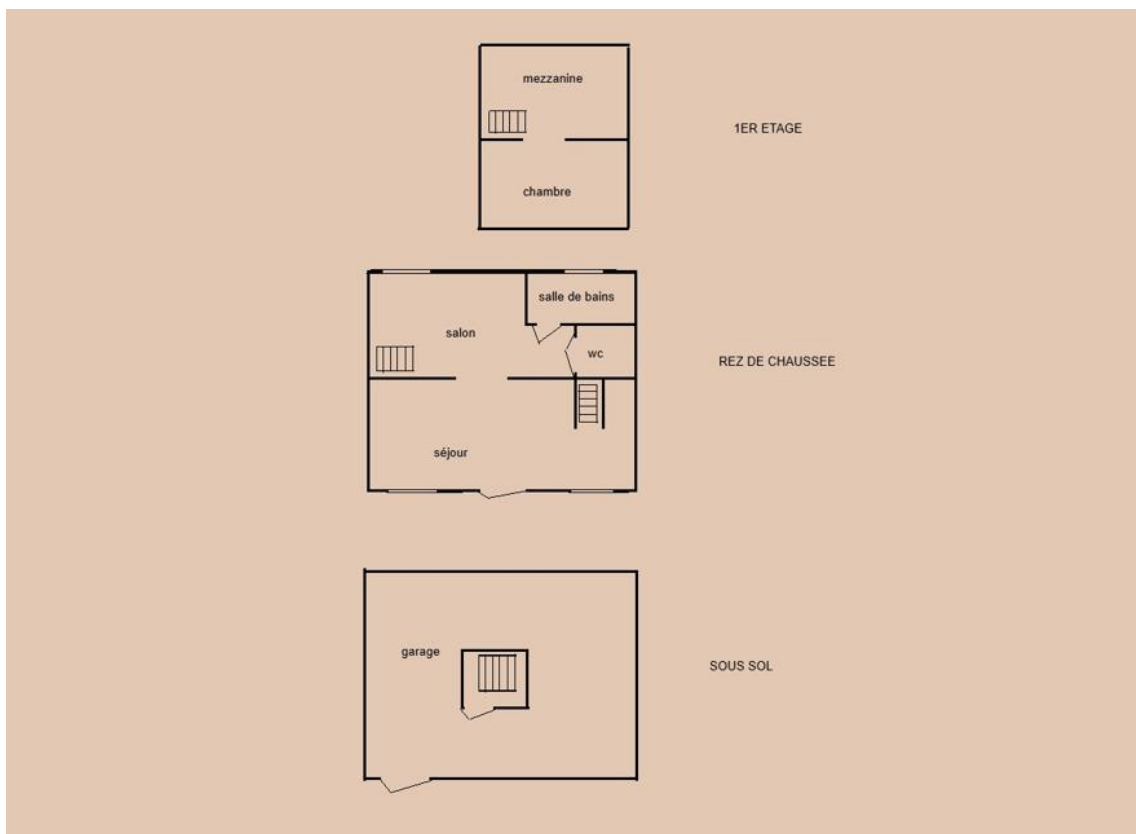
Photographie n° 7



Photographie n° 8

La maison d'habitation est composée de :

- Sous-sol : un garage,
- Rez-de-chaussée : un séjour avec espace cuisine, un salon, une salle de bains et des W.C.,
- Etage : une mezzanine et une chambre.



Séjour

Passée une porte vitrée dégradée avec placage bois, j'accède directement à ce séjour de 27,81 mètres² qui distribue le salon en face et le sous-sol. L'espace cuisine apparemment simplement projeté est situé à droite en entrant dans cette pièce. Je constate ici que le sol possède un revêtement carrelage, que les murs et le plafond sont en plaques de plâtre à l'état brut et sans finition. Le plafond s'ouvre, sur un tiers environ de sa surface, pour la création d'une chambre à l'étage. Le mur côté rue devant s'ouvre encore par trois fenêtres en PVC, deux vantaux, double vitrage, volets roulants mécaniques.

(Photographies n°9 à 15)



Photographie n° 9



Photographie n° 10



Photographie n° 11



Photographie n° 12



Photographie n° 13



Photographie n° 14



Photographie n° 15

Salon

Depuis le séjour, par une large ouverture sans menuiserie, j'accède à ce salon de 16,97 mètres² qui distribue l'étage, la salle de bains et les W.C.

Je constate ici que le sol possède un revêtement parquet stratifié dans les tons gris clairs, que les murs sont tapissés de papiers peints dans les tons gris, que le plafond est peint en blanc. Ce plafond s'ouvre, sur près de la moitié de sa surface, vers la mezzanine au-dessus.

Le mur côté jardin derrière s'ouvre par deux fenêtres en PVC, deux vantaux, double vitrage, volets roulants mécaniques.

(Photographies n°16 à 22)



Photographie n° 16



Photographie n° 17



Photographie n° 18



Photographie n° 19



Photographie n° 20



Photographie n° 21



Photographie n° 22

Salle de bains

Depuis le salon, passée une porte plane dégradée, j'accède à cette salle de bains de 8,92 mètres² dans laquelle je constate que le sol en béton se couvre d'un revêtement PVC hors d'usage, que les murs sans finition sont peints dans les tons gris et blancs, que le plafond est peint en blanc. Cette salle de bains inachevée est équipée d'une baignoire en PVC avec robinet mélangeur inox, d'un meuble en bois avec plan double vasque et un robinet mitigeur inox.

Le mur côté jardin derrière s'ouvre par une fenêtre PVC, deux vantaux, double vitrage, volet roulant mécanique.

(Photographies n°23 à 26)



Photographie n° 23



Photographie n° 24



Photographie n° 25



Photographie n° 26

W.C.

Depuis le salon, passée une porte plane, j'accède à cette pièce de 1,36 mètres² dans laquelle je constate que le sol possède un revêtement parquet stratifié, que les murs sont tapissés d'un papier peint dans les tons bleus foncés, que le plafond est peint en blanc.

Cette pièce est équipée de W.C. blancs sur pied. Le mur en pignon de la maison s'ouvre par une ancienne petite fenêtre en bois peint en blanc.

(Photographie n°27)

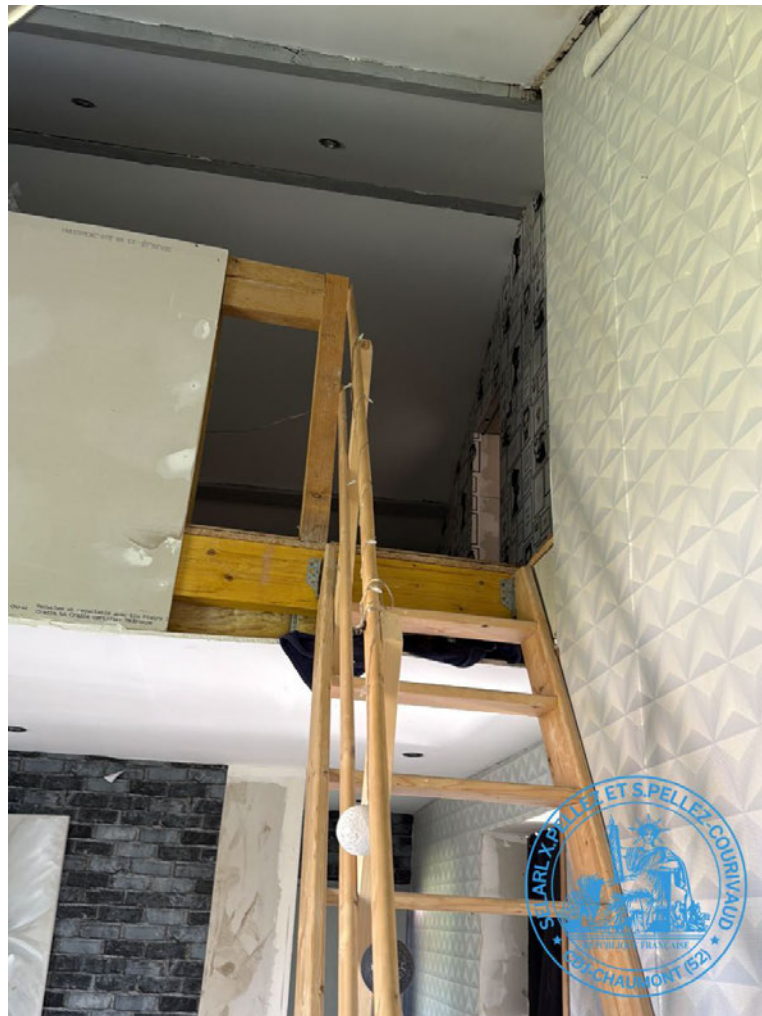


Photographie n° 27

Mezzanine

Depuis le salon, en haut d'un escalier droit en bois en échelle de meunier, j'accède à cette mezzanine de 5,96 mètres² dans laquelle je constate que le sol possède un revêtement parquet stratifié dans les tons gris, que les murs sont tapissés d'un papier peint dans les tons noirs et blancs, que le plafond mansardé est peint en blanc. Cette pièce distribue sans fermeture la chambre voisine.

(Photographies n°28 à 31)



Photographie n° 28



Photographie n° 29



Photographie n° 30



Photographie n° 31

Chambre

Depuis donc la mezzanine, par une petite ouverture sans menuiserie, j'accède à cette chambre en devenir de 5,75 mètres² ouverte sur le séjour en-dessous et non sécurisée. Je constate ici que le sol est constitué de plaques de bois, que les murs et le plafond sont en plaques de plâtre à l'état brut et sans finition.

(Photographies n°32 à 37)



Photographie n° 32



Photographie n° 33



Photographie n° 34



Photographie n° 35



Photographie n° 36



Photographie n° 37

Garage

Depuis le séjour, descendant les marches d'un escalier tournant en béton, par une trémie sécurisée par une construction inachevée en plaques de plâtre, passée une porte plane en sous-sol, j'accède à ce garage en sous-sol de 69,93 mètres².

Je constate ici que le sol est cimenté, que le plafond se couvre d'une isolation en plaques de mousse polyéthylène. Plusieurs étais de maçon viennent au soutien des poutrelles en béton du plancher du rez-de-chaussée. Le mur côté rue devant s'ouvre par une ancienne porte de garage sectionnelle à ouverture latérale dégradée, et par une ancienne fenêtre en bois peint. Dans les vestiges d'une ancienne pièce d'eau aux murs faïencés, je constate la présence d'un ancien timbre office en ciment et d'un petit chauffe-eau électrique THERMOR.

(Photographies n°38 à 49)



Photographie n° 38



Photographie n° 39



Photographie n° 40



Photographie n° 41



Photographie n° 42



Photographie n° 43



Photographie n° 44



Photographie n° 45



Photographie n° 46



Photographie n° 47



Photographie n° 48



Photographie n° 49

Telles sont les constatations faites ce jour au 118, Rue des Roses, 52130 ALLICHAMPS, de tout quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de description sur 33 pages, avec 49 photographies pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'Acte	
Emolument Art A.444-28 et A.444-29 CC	371,66 €
SCT Art A.444-48 CC	9,40 €
Total HT	381.06 €
TVA 20%	76.21 €
Total TTC	457.27 €

Commissaire de Justice
Maître Xavier PELLEZ

